



TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FORMEZ-VOUS
AU METIER
D'AIDE A
DOMICILE**

// Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

// Entretenir le logement et le linge d'un particulier

// Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

// Niveau 3
CAP / BEP

// Formation sur 1 an en alternance
*Contrat d'apprentissage
ou contrat de professionnalisation*

// Financement de la formation
par le biais de l'employeur



INFREP Drôme 84b Avenue St-Lazare 26200 Montélimar



04.75.53.75.14



infrep26@infrep.org



www.infrep.org

FORMATION TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES



Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile :

- Définir avec les parents le cadre auprès des enfants.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages, socialisation.

Entretien le logement et le linge d'un particulier :

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques
- Entretien le logement et le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

Accompagner la personne dans les actes essentiels de quotidien :

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence.
- Aider la personne à faire sa toilette, s'habiller et se déplacer

Dates prévisionnelles de formation :

// Septembre 2021 – Juillet 2022

// 1 journée de formation par semaine (vendredi)

Jusqu'au 31/12/2021 :

Aides exceptionnelles à l'embauche
(jusqu'à 8000€)

Accompagnement de l'INFREP :

// Vous êtes intéressé(e) : envoyez-nous votre CV et votre lettre de motivation.

// Nous vous aidons à trouver votre employeur.



INFREP Drôme 84b Avenue St-Lazare 26200 Montélimar



04.75.53.75.14



infrep26@infrep.org



www.infrep.org